

Ministry of Education

Mowat Block
Queen's Park
Toronto ON M7A 1L2

Ministère de l'Éducation

Édifice Mowat
Queens Park
Toronto (Ontario) M7A 1L2



Ontario

2007 : B11

NOTE DE SERVICE

DESTINATAIRES :

Directrices et directeurs de l'éducation
Secrétaires-trésorières et secrétaires-trésoriers des
administrations scolaires

EXPÉDITEURS :

David Fulford, directeur général de l'administration et SMA
Division de la gestion et des services ministériels

Dominic Giroux, SMA
Division de l'éducation en langue française et de
l'administration de l'éducation

Avis Glaze, directrice générale
Secrétariat de la littératie et de la numératie

Nancy Naylor, SMA
Division des opérations et des finances de l'éducation
élémentaire et secondaire

Barry Pervin, SMA (I)
Division de l'enseignement et du développement du
leadership

George Zegarac, SMA
Division de la planification stratégique et des programmes de
l'éducation élémentaire et secondaire

DATE :

Le 7 septembre 2007

OBJET :

**Autre financement en plus des Subventions axées sur
les besoins des élèves pour 2007-2008**

Par la présente, nous vous transmettons une mise à jour de la note de service B6 (diffusée le 1^{er} juin 2007), dans laquelle le Ministère allouait 191,4 millions de dollars aux conseils et aux administrations scolaires pour financer leurs programmes en 2007-2008.

Ce financement aux programmes s'ajoutait aux 18,3 milliards de dollars en Subventions axées sur les besoins des élèves (SBE) annoncées en mars 2007.

Dans la note de service B6, le Ministère allouait 88,5 des 191,4 millions de dollars aux conseils et aux administrations scolaires, soit un reliquat de 102,9 millions de dollars. Après avoir tenu compte de la demande, de l'admissibilité et de la faisabilité financière, le Ministère a décidé de porter le financement du programme à 15,6 millions de dollars, pour un total de 207,0 millions de dollars pour 2007-2008. Cette augmentation s'ajoute aux 182 millions de dollars en SBE supplémentaires annoncés en août 2007 (note de service B9).

Le tableau ci-dessous fournit un résumé de l'état actuel du financement des programmes en 2007-2008, par initiative.

Initiatives en millions de dollars*	Financement alloué (note de service B6)	Financement alloué (note de service B11)	Financement à alloué (reliquat)	Financement total accordé aux conseils scolaires
Éducation des Autochtones	0,9	0,8	3,2	5,0
Développement de la capacité			3,5	3,5
Développement du caractère			1,0	1,0
Apprentissage jusqu'à l'âge de 18 ans (conseils francophones)		0,6		0,6
Activité physique quotidienne			1,4	1,4
Apprenants de langue anglaise			0,5	0,5
Égalité des résultats			5,0	5,0
Résolution formelle des conflits			0,3	0,3
Écoles saines			1,5	1,5
Projets-phares		6,8	0,2	7,0
La littératie de la 7 ^e à la 12 ^e année			0,3	0,3
Gestion de l'information pour l'amélioration du rendement des élèves	21,6			21,6
Mathématiques	0,1	0,7		0,8
Programme d'insertion professionnelle du nouveau personnel enseignant et bulletins scolaires	0,1		15,0	15,1
Programme des langues officielles dans l'enseignement	22,6	1,4	0,3	24,2
Partenariat d'interventions ciblées de l'Ontario	33,1			33,1
Participation des parents	3,1		1,0	4,1
Direction des écoles – rôle et leadership	0,8		2,4	3,2
Certificat de compétences provincial			0,3	0,3
Financement du projet de révision du périmètre comptable	5,7			5,7
Plan d'action pour la sécurité dans les écoles		33,5		33,5
Les écoles en action		0,7	0,3	1,0

Spécialisation dans plusieurs secteurs à niveau élevé de compétences		8,7	0,1	8,8
Programmes de discipline stricte		2,4	0,1	2,5
Soutiens à la littératie chez les garçons	0,4			0,4
Le Cadre pour l'efficacité des écoles			7,0	7,0
Programme de tutorat en salle de classe		1,4	0,6	2,0
Nouvelles initiatives (ne sont pas visées par la note de service B6)				
Formation et appui en matière d'autisme		4,0	1,1	5,1
Apprentissage électronique			0,7	0,7
Programme d'achat de logiciels de l'Ontario		0,2		0,2
Centres de formation au rôle parental et de littératie pour les familles		5,5	0,5	6,0
Programmes d'été à Toronto			4,0	4,0
Écoles vertes			1,8	1,8
TOTAL	88,5	66,6	52,0	207,0

*** Note**

- *N'inclut pas le financement d'initiatives versé à des tiers au nom des conseils scolaires, p. ex. les fonds versés au Conseil ontarien des directrices et directeurs de l'éducation concernant la double reconnaissance de crédit (7,3 millions de dollars).*

Fonds alloués aux conseils scolaires pour le financement des programmes

La présente vise à allouer 66,6 millions de dollars du reliquat selon les besoins de chaque conseil scolaire afin d'appuyer davantage le rendement des élèves (voir l'annexe A). Les 52,0 millions restants seront alloués selon les demandes officielles des conseils scolaires ou sur réception de données propres aux conseils. Vous recevrez d'autres renseignements à cet égard.

Voici les principaux programmes pour lesquels des fonds ont été alloués :

1. Plan d'action pour la sécurité dans les écoles

Pour s'assurer que les élèves évoluent dans un environnement sécuritaire et positif, le gouvernement de l'Ontario a mis sur pied une stratégie exhaustive pour la sécurité dans les écoles. En juin 2007, le gouvernement a apporté des modifications aux articles de la *Loi sur l'éducation* portant sur la sécurité dans les écoles en vue de mieux agencer la discipline aux occasions qu'ont les élèves de poursuivre leur éducation. Les dispositions de la Loi sur la sécurité dans les écoles entreront en vigueur le 1^{er} février 2008.

Pour appuyer cette stratégie, le gouvernement a alloué des fonds au Plan d'action pour la sécurité dans les écoles, répartis comme suit :

- 10,5 millions de dollars annuellement, pour financer les postes de 170 psychologues, travailleurs sociaux, travailleurs auprès des enfants et des jeunes, conseillers d'assiduité, etc.
- 23,0 millions de dollars annuellement pour les programmes et les services de soutien visant à modifier le comportement inapproprié et les programmes à l'intention de tous les élèves expulsés et des élèves faisant l'objet d'une suspension de longue durée.

Dans la présente note de service, 33,5 millions de dollars sont alloués à chaque conseil.

2. Programme de tutorat en salle de classe

Les recherches indiquent que le tutorat est une stratégie solide pour aider les apprenants. Les fonds servent à aider les conseils à embaucher des étudiantes et des étudiants postsecondaires inscrits dans les universités et les collèges de l'Ontario à titre de tuteurs dans les classes élémentaires pour renforcer la littératie et la numératie des élèves. D'un total de 2,0 millions de dollars, une somme de 1,4 million de dollars a été allouée dans le cadre de la présente note de service.

3. Spécialisation dans plusieurs secteurs à niveau élevé de compétences

L'initiative Spécialisation dans plusieurs secteurs à niveau élevé de compétences, annoncée en décembre 2005, fait partie des initiatives de la troisième phase de la Stratégie visant la réussite des élèves et est centrée sur l'appui de la réussite de tous les élèves. La Spécialisation dans plusieurs secteurs à niveau élevé de compétences est un programme spécialisé approuvé par le ministère de l'Éducation, qui permet aux élèves de se concentrer sur les connaissances et les habiletés importantes de certains secteurs économiques, tout en répondant aux exigences liées à l'obtention de leur diplôme d'études secondaires (DESO). Elle prépare les élèves à réussir dans la destination postsecondaire choisie, que ce soit une formation en apprentissage, des études collégiales ou universitaires ou le marché du travail. Le programme permet aux élèves de développer des aptitudes et d'acquérir des connaissances propres à un secteur, ce qui rend le milieu d'apprentissage plus intéressant et permet aux élèves de se concentrer sur l'obtention du diplôme, tout en les préparant à choisir leur cheminement postsecondaire.

Voici les éléments du cadre approuvé par le Ministère pour la Spécialisation dans plusieurs secteurs à niveau élevé de compétences :

- un ensemble de huit à douze crédits de 11^e et 12^e années pour chacune des destinations postsecondaires (marché du travail, collège, université et formation en apprentissage);
- des certifications et une formation reconnue par le secteur;
- des possibilités d'apprentissage par l'expérience dans le secteur;
- des possibilités d'expériences d'anticipation dans le secteur de la destination postsecondaire choisie par l'élève;
- le Passeport-compétences de l'Ontario pour consigner la démonstration des compétences essentielles et des habitudes de travail.

Au cours de 2006-2007, 27 conseils scolaires ont été autorisés par le Ministère à offrir des spécialisation dans les cinq secteurs économiques suivants : la construction, la fabrication, l'hôtellerie et le tourisme, les arts et la culture et dans les industries primaires (foresterie, exploitation minière, agriculture et aménagement paysager).

En 2007--2008, la mise en œuvre des programmes de Spécialisation dans plusieurs secteurs à niveau élevé de compétences s'est étendue à 67 conseils scolaires pour les secteurs susmentionnés ainsi que dans les nouveaux secteurs économiques suivants : transports, santé et bien-être, environnement et affaires.

Des 8,8 millions, 8,7 millions sont alloués aux conseils dans le cadre de la présente note de service.

4. Projets phares

Les projets phares appuient la réussite des élèves dans le cadre de programmes innovateurs qui permettent aux élèves d'accumuler des crédits, d'élaborer un itinéraire vers le collège, l'université, une formation d'apprentissage et le marché du travail, et encouragent les jeunes décrocheurs à revenir à l'école.

Pour l'exercice financier 2007-2008, le financement total des projets phares s'élève à 7 millions de dollars, dont 6,8 millions ont été alloués dans le cadre de la présente note de service. Alors que la Stratégie visant la réussite des élèves continue de promouvoir l'amélioration du rendement de tous les élèves, la recherche a démontré que certains groupes d'élèves nécessitent davantage de soutien afin de réussir. C'est pourquoi le financement des projets phares pour 2007-2008 sera consacré aux programmes appuyant les groupes d'élèves ayant un écart documenté entre leur rendement et celui de la population étudiante en général.

En nouveauté cette année, le ministère de l'Éducation examinera les projets des conseils scolaires qui fournissent du soutien à des groupes d'élèves de 7^e à 12^e année qui ont été reconnus à risque. Ces projets peuvent comprendre une

combinaison de mentorat, de programmes d'intervention comme le sauvetage de crédits, l'élaboration d'itinéraires d'études, de counseling et de récupération de crédits, de retour à l'école ainsi que toutes autres formes de soutien visant l'amélioration du rendement des élèves faisant partie des groupes identifiés tels que :

- jeunes de 16 et 17 ans ayant quitté l'école secondaire pour au moins un semestre;
- élèves de 16 et 17 ans qui se sont soustraits à l'autorité parentale et qui ont obtenu le droit de fréquenter une école là où ils vivent;
- élèves autochtones;
- littératie chez les garçons;
- pupille de la Couronne;
- apprenants de langue anglaise;
- élèves ayant vécu des difficultés à l'école à cause de problèmes de santé mentale, de conflits avec la loi ou de toxicomanie;
- élèves inscrits à l'éducation de l'enfance en difficulté;
- autres groupes d'élèves qui ont été identifiés à risque par un conseil scolaire;

Des 7,0 millions de dollars, 6,8 millions sont alloués aux conseils dans le cadre de la présente note de service.

5. Formation et appui en matière d'autisme

Les conseils scolaires ont élaboré des pratiques efficaces qui permettent d'offrir des programmes et des services d'éducation de l'enfance en difficulté à un plus grand nombre d'élèves atteints de troubles du spectre autistique (TSA). Le ministère de l'Éducation a publié sa Note Politique/Programmes (NPP) 140 intitulée *INCORPORATION DES MÉTHODES D'ANALYSE COMPORTEMENTALE APPLIQUÉE (ACA) DANS LES PROGRAMMES DES ÉLÈVES ATTEINTS DE TROUBLES DU SPECTRE AUTISTIQUE (TSA)*. En fait, au cours de l'été, le Ministère a commencé à offrir des séances de formation intensives au personnel des conseils scolaires pour les aider à bien intégrer la NPP sur l'ACA.

Pour assurer la durabilité de la formation financée par le Ministère, nous devons améliorer la capacité des conseils scolaires à employer des méthodes d'ACA dans les salles de classe de ses établissements, prévoir un plus grand partage de l'information et créer des occasions de formation pratique fondée sur les compétences pour tous les enseignantes et enseignants et autres éducatrices et éducateurs travaillant avec les élèves atteints de TSA. Pour y parvenir, le Ministère offre des fonds à tous les conseils et administrations scolaires pour permettre au personnel visé de profiter de ces occasions de formation fondée sur les compétences. Le financement servira à couvrir les coûts correspondants à l'absence des participants aux fins de formation.

Le financement appuiera les modules de formation pratique sur les méthodes d'ACA, et permettra le développement des compétences afin de mettre en œuvre l'ACA dans les salles de classe. La formation s'adresse aux équipes des écoles, notamment les enseignantes et enseignants et autres éducatrices et éducateurs travaillant avec les élèves atteints de TSA.

Des 5,1 millions, 4,0 millions de dollars sont alloués aux conseils dans le cadre de la présente note de service.

6. Éducation des Autochtones

La Stratégie d'éducation des Autochtones de l'Ontario aidera davantage d'élèves autochtones, métis et inuits à réaliser leur plein potentiel. Elle inclut des initiatives qui appuient l'apprentissage et le rendement de ces élèves, et qui contribuent à faire connaître la culture, l'histoire et les perspectives des Premières nations, des Métis et des Inuits dans les écoles.

Le financement servira à offrir un appui continu aux conseils pour l'élaboration de politiques concernant l'auto-identification volontaire et confidentielle d'élèves autochtones, et un soutien pour les projets visant la mise en œuvre du cadre d'élaboration, en se concentrant sur l'amélioration du rendement des élèves autochtones, en particulier sur le mentorat des élèves, des symposiums régionaux, la transition et l'intervention communautaire. En plus du supplément de 0,9 million de dollars alloué aux conseils dans la note de service B6, d'autres fonds s'élevant à 0,8 million de dollars sont alloués aux conseils scolaires dans la présente note de service pour la mise en œuvre du cadre et l'auto-identification des élèves.

7. Le Programme des langues officielles dans l'enseignement (PLOE)

L'Entente Canada-Ontario relative à l'enseignement dans la langue de la minorité et à l'enseignement de la seconde langue officielle 2005-2006 à 2008-2009 accorde à l'Ontario des fonds pour appuyer les langues officielles dans l'enseignement aux niveaux élémentaire, secondaire et postsecondaire.

Les projets particuliers liés à ce financement ont déjà été approuvés par le Ministère au cours des derniers mois. Des fonds de 1,4 million de dollars seront également alloués à certains conseils dans la présente note, un ajout au financement de 22,6 millions de dollars annoncé dans la note de service B6.

8.

Centres de formation au rôle parental et de littératie pour les familles

Dans le budget provincial de 2007, le gouvernement s'est engagé à investir 6,0 millions de dollars annuellement pour l'expansion des Centres de formation au rôle parental et de littératie pour les familles dans toutes les régions de l'Ontario.

Les services de formation au rôle parental et de littératie pour les familles sont des programmes gratuits à l'intention des parents, des grands-parents et des fournisseurs de soins des enfants de zéro à six ans. Les programmes préparent les enfants à l'entrée à l'école grâce à la création rapide de liens positifs avec les écoles et d'un bon partenariat entre l'école et la maison et en donnant des occasions aux élèves d'acquérir rapidement des habiletés essentielles en littératie et en numératie.

Voici les objectifs des Centres de formation au rôle parental et de littératie pour les familles :

- offrir un programme pour les nourrissons, les tout-petits et les enfants de la prématernelle qui favorise une interaction parent-enfant positive et optimale pour le développement de l'enfant;
- offrir des occasions aux jeunes enfants d'acquérir rapidement les habiletés essentielles en littératie et en numératie;
- faire connaître le système scolaire aux parents d'un point de vue positif et renforcer les connaissances et la confiance des parents quant aux écoles;
- créer des occasions de collaboration entre le personnel des Centres et les enseignantes et enseignants de maternelle;
- appuyer les principales priorités du ministère de l'Éducation relatives au rendement élevé des élèves et diminuer l'écart de rendement entre les élèves;
- fournir l'occasion d'identifier rapidement les enfants ayant des besoins particuliers.

Dans la présente note de service, 5,5 millions de dollars sont alloués aux conseils scolaires ayant un Centre de formation au rôle parental et de littératie pour les familles aux fins de l'initiative.


9. Divers

Le Ministère a également alloué des fonds aux conseils pour d'autres initiatives, notamment :

- Discipline stricte
- Mathématiques
- Les écoles en action
- L'apprentissage jusqu'à l'âge de 18 ans (conseils francophones)
- Programme d'achat de logiciels de l'Ontario

Si vous désirez obtenir plus de renseignements sur ce financement, veuillez communiquer avec votre personne-ressource habituelle pour le programme au Ministère ou avec le bureau de la ou du sous-ministre adjoint responsable du programme.

Avec votre aide, nous avons réalisé de grands progrès : l'effectif des classes est réduit, le rendement des élèves s'améliore et de plus en plus d'élèves obtiennent leur diplôme. Ce financement continuera d'appuyer les initiatives qui permettent d'améliorer le rendement des élèves. Nous sommes convaincus qu'en travaillant avec vous, nous pouvons offrir une éducation de qualité à nos élèves et leur permettre de s'épanouir pleinement.



David Fulford
Directeur général de l'administration et SMA



Dr. Avis Glaze
Directrice générale, Secrétariat de la
littératie et de la numératie



Nancy Naylor
Sous-ministre adjointe



Barry Pervin
Sous-ministre adjoint (I)



George Zegarac
Sous-ministre adjoint



Dominic Giroux
Sous-ministre adjoint

c.c. : Surintendants des affaires et des finances
Surintendants de programmes
Philip Steenkamp, sous-ministre